

APPEL A CANDIDATURES

Financement de la formation au diplôme universitaire d'OncoGériatrie **Année 2025-2026**

La stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 en oncogériatrie repose sur le dépistage des fragilités (gériatrique et nutritionnelle), l'Evaluation Gériatrique Approfondie (EGA) et le suivi des recommandations issues de l'EGA dont on sait qu'il diminue la toxicité des traitements anticancéreux chez les patients âgés et améliore leur survie.

Ces différents éléments constituent désormais des critères opposables à l'autorisation des établissements de santé au traitement des cancers.

La formation professionnelle est un réel levier aux problématiques majeures de la région (démographie médicale et paramédicale faible et sous-utilisation de l'expertise gériatriques lorsqu'elle est existante) et pour faciliter la coordination de la stratégie en oncogériatrie, l'Antenne d'Oncogériatrie Centre-Val de Loire (AOG CVL) propose pour l'année universitaire 2025-2026, de financer la formation au Diplôme Universitaire d'Oncogériatrie.



Le diplôme universitaire d'oncogériatrie

La formation propose au cours de l'année universitaire plus de 100 heures d'enseignement théorique (à Paris ou à Nantes) favorisant le partage d'expériences et les échanges. Les modules abordent de façon approfondie les différents aspects du vieillissement, les spécificités des traitements anticancéreux chez les sujets âgés, le parcours de soins adapté pour cette population fragile. Ces cours théoriques peuvent être complétés par un stage pratique. La réussite de l'examen final (épreuve écrite) permet l'obtention du diplôme universitaire.

Engagements d'Antenne d'OncoGériatrie

L'AOG s'engage à prendre en charge (selon les modalités applicables par le GCS Oncocentre) les frais inhérents à la formation :

Frais pédagogiques correspondant aux droits d'inscription à l'université et coût de la formation,
Frais annexes (transport et hébergement).



Engagements de l'établissement

-
-

cancer.

La direction de la structure de rattachement du candidat s'engage, par une lettre, à soutenir le candidat pour développer le dispositif en oncogériatrie et diffuser les bonnes pratiques en :

Dépistant les fragilités (score G8) et dénutrition,
Mettant en place des consultations d'oncogériatrie (EGA et suivi après EGA).

Le tout visant à améliorer la qualité de prise en charge des patients âgés atteints de cancer, conformément à la feuille de route régionale

Les candidats éligibles

sont des professionnels de santé exerçant en Centre-Val de Loire

- ✓ Médecins :
 - Gériatres, Capacitaires en gériatrie ou gérontologie, Oncologues, hématologues,
 - radiothérapeutes, Spécialistes d'organes ayant une compétence en cancérologie.
- ✓ Professionnels paramédicaux intervenant dans la prise en charge ou la coordination en oncogériatrie en établissement de santé ou dans le champ médico-social
- ✓ Internes en médecine
- ✓ Attachés de recherche clinique motivés pour favoriser l'inclusion des patients âgés

Engagements du candidat

Tous les candidats s'engagent à :

- Suivre l'intégralité de la formation,
- Participer aux réunions trimestrielles du réseau régional d'oncogériatrie, Être le relais et un interlocuteur privilégié de l'AOG dans son établissement,
- S'investir dans les études menées par l'AOG.

Profil gériatre :

- Proposer des EGA dans un établissement de soins autorisé ou associé pour le traitement des cancers,
- Utiliser les outils du dispositif régional d'oncogériatrie (en particulier pour les EGA, le suivi gériatrique et, le cas échéant, le diagnostic de dénutrition) et assurer leur

traçabilité dans le Dossier Communicant en Cancérologie (DCC).

Profil oncologue :

- Identifier un gériatre référent dans son établissement,
- Impulser ou renforcer une dynamique oncogériatrique dans son établissement,
- Réaliser en pratique courante pour tous les patients de 75 ans et plus, un test de dépistage des fragilités (gériatriques et nutritionnelles) et inciter ses pairs à l'utiliser, • Sensibiliser et informer dans sa structure sur le dispositif d'oncogériatrie.

Autres profils :

- Contribuer au développement de l'oncogériatrie dans son établissement en lien avec les référents oncologues et/ou gériatres,
- Participer aux réunions et s'investir dans les activités du réseau des paramédicaux.

Modalité de candidature

Les candidats devront transmettre :

- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation précisant le lieu de la formation choisie et,
- La lettre d'engagement de la direction de l'établissement de rattachement.

DATE 2 mai 2025

ENVOI DES CANDIDATURES s.wack@chu-tours.fr

Chaque candidat sera reçu en entretien individuel.

Les dossiers seront ensuite examinés par la commission délibérative composée de la cellule de coordination de l'AOG, du président, de l'administrateur et du médecin coordonnateur d'OncoCentre.

Une réponse motivée sera adressée au candidat avant le 15 août 2025.

Contact

Séverine WACK

Coordinatrice non médicale de l'AOG CVL

02.18.37.08.5

1